



« Alsace Carrefour des mobilités »
« Youth Express Network/ Réseau Express Jeunes »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation Nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse - MAFEJ

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation-fej.injep.fr

Mobilité internationale Mobilité internationale



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APPFRMI lancé en février 2015 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation-fej.injep.fr

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Mobilité internationale Numéro du projet : APPFRMI-22
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Alsace Carrefour des Mobilités
Objectifs initiaux : Information, accompagnement et formation des jeunes et des encadrants dans le domaine de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale, sur le tout le territoire de l'Alsace.
Public(s) cible(s) : jeunes et encadrants de jeunesse, élus locaux et grand public
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Création d'une large plateforme associative et institutionnelle rassemblant les acteurs de la mobilité jeunesse transfrontalière, européenne et internationale, de l'orientation et de l'information, les grandes fédérations de l'éducation populaire et des villes. Cette plateforme soutient et met en œuvre un programme pour informer et accompagner les jeunes dans leur(s) projet(s) de mobilité. Informer et former les encadrants jeunesse. Informer les responsables, élus et le grand public des programmes et des plus values apportées par la mobilité européenne, transfrontalière et internationale. Une attention particulière a été apportée aux jeunes ayant de part leur situation sociale ou géographique peu accès à la mobilité.
Territoire d'essaiage : Alsace
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : La plateforme « Alsace Carrefour des Mobilités » a mis en réseau des partenaires qui se connaissaient, pour une partie, mais n'avaient pas réalisé de projet en commun. Les réunions de coordination et de préparation de projets et la mise en œuvre d'actions communes ont permis une meilleure connaissance, des uns et des autres et une plus grande confiance. Des a priori ont été abattus et les partenariats amorcés perdurent. La mise en synergie sur un territoire d'acteurs différents, qui ne se connaissaient pas, notamment des villes et des associations locales, a contribué à infléchir des politiques de jeunesse municipales. Cette synergie a permis de multiplier les actions et d'augmenter la visibilité des programmes de mobilité pour les jeunes et les travailleurs de jeunesse.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Youth Express Network/Réseau Express Jeunes- AMSED- CRIJ Alsace/Semaphore MSA- Itinéraire international- Euroguidance CIO Alsace- CIIE – CRAJEP- Ligue de l'Enseignement 67 – FDMJC67 –FDCSC67- Ville de Strasbourg – Ville de Mulhouse – Ville de Bischheim –Tambour Battant – ICE –Les Francas (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Youth Express Network/Réseau Express Jeunes- AMSED- CRIJ Alsace/Semaphore MSA - Itinéraire international- Euroguidance CIO Alsace- CIIE – CRAJEP- Ligue de l'Enseignement 67 – FDMJC67 –FDCSC67- Ville de Strasbourg – Ville de Mulhouse – Ville de Bischheim – Tambour Battant – ICE –Les Francas – Parcours le monde –Visa AD
Partenaires financiers (avec montants): <i>FEJ</i> <i>Ville de Strasbourg</i>
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : <i>2 ans et un mois</i> (2) Durée effective : <i>2 ans et 2 mois.</i>
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Youth Express Network /Réseau Express Jeunes Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
<i>Projet d'essaiage non soumis à évaluation</i>

Sommaire

1	RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION	3
1.2	PUBLIC VISE ET BENEFICIAIRES DE L'EXPERIMENTATION (ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE).....	4
1.2.1	<i>Public visé était composé :</i>	4
1.2.2	<i>Bénéficiaires directs</i>	5
1.2.3	<i>Bénéficiaires indirects</i>	8
2	DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION	8
2.1	ACTIONS MISES EN ŒUVRE.....	8
2.1.1	<i>La démarche particulière de notre plateforme</i>	9
2.1.2	<i>Déroulement du projet d'essaimage</i>	9
2.1.3	<i>Les actions</i>	10
2.2	PARTENARIATS	14
2.2.1	<i>Partenaires opérationnels</i>	15
2.2.2	<i>Partenaires financiers</i>	16
2.2.3	<i>Pilotage de l'expérimentation</i>	17
2.3	DIFFICULTES RENCONTREES	17
3	ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION.....	17
3.1	MODELISATION DU DISPOSITIF EXPERIMENTE.....	17
3.2	ENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF	18
3.2.1	<i>Les aspects spécifiques liés au contexte local</i>	19
3.2.2	<i>Points de vigilance :</i>	19
3.2.3	<i>Points d'amélioration :</i>	19
3.2.4	<i>Public visé</i>	19
3.2.5	<i>Actions menées dans le cadre du dispositif</i>	19
3.2.6	<i>Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance</i>	20
3.2.7	<i>Impacts sur la structure</i>	20

Introduction

Alsace carrefour des mobilités est une réponse élaborée par 16 partenaires, associatifs et institutionnels alsaciens pour répondre au besoin d'information, d'accompagnement et de formation des jeunes et des encadrants dans le domaine de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale, sur tout le territoire de l'Alsace. Au niveau du territoire, il n'y avait aucune instance (hormis les services de la DRJCS) en capacité de produire une réponse adaptée aux besoins des jeunes et des encadrants.

Débuté en septembre 2015, ce **projet d'essaimage**, s'est terminé le 31 octobre 2017.

L'Alsace est une région, petite par la taille, avec une grande diversité. Elle est composée de zones rurales, zones de moyennes montagnes, de métropoles, de petites et grandes villes avec des Quartiers Prioritaires des Politiques de la Ville. Le projet a essayé de couvrir l'ensemble du territoire en apportant des réponses à sa diversité. Le territoire compte quatre Eurodistricts ; le projet a pris en compte la situation géopolitique en intégrant la dimension transfrontalière.

Le projet s'est inspiré de la logique de partenariat développée dans les expérimentations précédentes. Dans sa composition on retrouve l'ensemble de l'ancien « Comité Régional Jeunesse en Action ».

La gouvernance du projet repose sur la collaboration du plus grand nombre d'acteurs de la politique jeunesse en Alsace : les acteurs de l'éducation populaire, les associations de la mobilité européenne, trois villes : la ville de Bischheim, la ville de Mulhouse et la ville de Strasbourg et un CIO.

Pour des raisons de calendrier, les deux Conseils Départementaux n'ont pas pu se joindre formellement au projet, mais les représentants de ces institutions ont assisté aux réunions et ont participé aux actions.

Le projet de plateforme est surtout un processus de collaboration. Au-delà de la mutualisation, c'est une logique de multiplicateurs. Ouvert, il a pu intégrer au fur et à mesure des acteurs non présents initialement.

Le large partenariat, incluant des fédérations, a permis un essaimage vers les associations locales et au plus près des jeunes, pour la sensibilisation aux possibilités de mobilité, la formation des professionnels de l'insertion, de la jeunesse et du travail social, aux programmes transfrontaliers, européens et internationaux et l'accompagnement de projets mobilités individuelles ou collectives.

1 RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

L'objectif principal du projet d'essaimage était la création d'une large plateforme de 16 partenaires associatifs et institutionnels rassemblant les acteurs de la mobilité jeunesse transfrontalière, européenne et internationale, de l'orientation et de l'information, les grandes fédérations de l'éducation populaire et des villes.

Cette plateforme devait soutenir et mettre en œuvre un programme pour informer et accompagner les jeunes dans leur projet de mobilité. Informer et former les encadrants jeunesse. Informer les responsables, élus et le grand public des programmes et des plus values apportées par la mobilité européenne, transfrontalière et internationale.

Une attention particulière devait être apportée aux jeunes ayant de part leur situation sociale ou géographique peu accès à la mobilité.

Les partenaires ont travaillé, pour l'élaboration de cette plateforme, autour des objectifs spécifiques suivants :

1. Agir contre l'exclusion sociale des jeunes des quartiers et zones défavorisées en leur donnant accès à la mobilité européenne et internationale, en leur permettant de sortir de ces zones et d'élargir leur horizon. Offrir à tous les jeunes la possibilité de développer des compétences grâce à la mobilité transfrontalière, européenne et internationale et ainsi, de leur faciliter l'accès à un emploi ou une formation.
2. Multiplier les opportunités d'information des jeunes, particulièrement ceux ayant moins d'opportunités, des encadrants professionnels et bénévoles, des décideurs et élus pour favoriser et accroître la mobilité européenne et internationale des jeunes, sous différentes formes (échanges transfrontaliers, européens internationaux, service volontaire européen, chantiers de jeunes ...).

3. Assurer et optimiser un accompagnement de qualité et de proximité, spécifique et adapté aux besoins et intérêts des jeunes ayant moins d'opportunités, en limitant les freins à leur mobilité et en utilisant des méthodes interactives, innovantes et participatives telles que, l'éducation par les pairs, l'éducation non formelle, les méthodes actives, en amont, durant et après les mobilités transfrontalières européennes et internationales. Assurer un accompagnement individualisé et attentif aux envies et besoins des structures, associations et groupes de jeunes.
4. Renforcer les capacités, d'information et d'accompagnement et mise en œuvre de projets de mobilité transfrontalière, européenne et internationale, des encadrants de jeunesse (animateurs, enseignants et éducateurs) grâce à des formations adaptées à leurs besoins et ceux des jeunes.
5. Construire un espace innovant de collaboration pluri-acteurs privés et publics (les jeunes et leurs organisations, la société civile, les élus, les collectivités et administrations publiques..). Ce partenariat concerté articulera les moyens, les compétences et réseaux en vue de la mobilité des jeunes et des apprentissages multiples inhérents à ces actions
6. Capitaliser les acquis de cette plateforme collaborative par un séminaire pluri-acteurs associant les jeunes, synthétisant les méthodes et proposant des recommandations et des enseignements sur la politique publique de mobilité des jeunes
7. Sensibiliser des élus et décideurs intersectoriels via des actions de plaidoyer, des recommandations et capitalisation des enseignements et d'outils concrets issus du vécu des jeunes et du partenariat pluri acteurs pour des politiques publiques régionales optimisant au mieux les mobilités européennes et internationales des jeunes.

La plateforme s'est voulue ouverte aux propositions émanant de structures encore non présentes et aux projets qui se développeraient entre les partenaires. Elle a été attentive aux orientations apportées par le comité régional de la mobilité suite au diagnostic de l'offre existante, des besoins repérés et du plan de développement triennal.

Le projet est resté attentif aux plateformes existantes dans les autres régions de la Région Grand Est pour un échange d'information et de pistes de future collaboration.

1.2 Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1.2.1 Public visé était composé :

Le projet prévoyait d'atteindre 9000 jeunes et 2625 adultes.

- **Des animateurs volontaires et bénévoles apprenant ou en fonction dans les associations et les structures** de jeunesse et de l'insertion présente en Alsace : organismes de formations associatifs actifs dans les formations volontaires ou professionnelles, Centres Sociaux et Culturels, Maisons des Jeunes et de la Culture, Mission locales, Association de prévention spécialisée, foyers d'accueils, association de quartier, services municipaux, communautés de communes ... Pour la plupart, les animateurs et éducateurs travaillent avec des jeunes avec moins d'opportunités, que ceux-ci soient ou non inscrits dans des Missions locales.
- **De jeunes représentants** des conseils municipaux de jeunes (Ville de Mulhouse, Strasbourg, tout autre CMJ qui en fera la demande), du Parlement Alsacien des jeunes, des représentants jeunes du COREMOB, des représentants de juniors association (via la Fédération des Maison de jeunes et de la Culture) et des délégués de classes des collèges et Lycées (via la Région Alsace).
- **Des jeunes** ayant un projet de mobilité abouti et en demande d'une formation à l'interculturel, un déblocage linguistique ou une formation technique. Ces jeunes sont adressés par les associations de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale, les jeunes ou groupes de jeunes des associations et structures accompagnées par la plateforme. Une attention particulière sera portée sur les jeunes avec moins

d'opportunités des zones rurales et des quartiers prioritaires des politiques de la ville. Concernant le « public jeunes avec moins d'opportunités », il est à noter qu'une partie non négligeable des jeunes qui devraient être inscrits en Mission locale, ne l'est pas, par manque de motivation, de confiance et d'accompagnement adéquat. Le critère « inscrit en Mission locale » ne nous paraît pas être suffisant pour mesurer la situation des jeunes.

- **Des élus et fonctionnaires territoriaux** principalement de municipalités dans les zones rurales et métropolitaines (avec les villes partenaires, les associations d'élus et les organisations travaillant avec les villes)

Les offres d'information, d'accompagnement et d'ateliers de sensibilisation pour les jeunes étaient partiellement fléchées :

- Des ateliers, pour jeunes intéressés spécifiquement par le SVE, étaient fléchés vers les jeunes de 18-30 ans ayant déjà été en contact avec un organisme ou les services de la DRJSCS.
- Des ateliers de sensibilisation à la mobilité pour des groupes de jeunes effectuant un Service Civique Pour la plupart des jeunes ayant entre 18 et 25 ans.
- Des ateliers de sensibilisation à la mobilité pour des groupes de jeunes inscrits en Mission Locale.
- Des actions d'accompagnement pour les jeunes qui ont un projet de mobilité.
- Des ateliers de sensibilisation pour des jeunes collégiens ou lycéens de 10 à 18 ans (notamment lors d'une journée au Parlement européen)
- Des séances d'information collective dans des établissements scolaires : pour des jeunes entre 16-18 ans dans des lycées et CFA
- Des séances d'information collectives et thématiques : pour des jeunes entre 17-30 ans avec le CIO.
- Des séances d'information collectives pour le 10 -16 ans, principalement au sein des centres socio culturels, maison de jeunes et en direction des élus de conseils de jeunes.
- Stands lors journées d'information et d'orientation ou lors d'événements jeunesse (Congrès des FMJC, de l'ANACEJ etc.) et étudiants.

Lors des actions « grand public », notamment les salons, rentrées et fêtes des associations, les stands de la plateforme et des partenaires ont touchés une grande partie de jeunes à la recherche de solution de mobilité. Ces stands ont également permis d'établir un premier contact avec des jeunes non informés.

Les offres d'informations, d'ateliers de sensibilisation d'accompagnement et de formation pour les adultes s'adressaient également à des publics ciblés :

- Des ateliers de sensibilisation - formation pour des animateurs en formation et salariés.
- Des soirées d'information pour les animateurs et responsables associatifs
- Des séminaires thématiques pour des animateurs, travailleurs sociaux et responsable associatifs
- Des actions en direction des élus locaux (vidéos, rencontre et information collective)
- Des actions d'accompagnement pour les porteurs de projets ainsi que de l'accompagnement individuel.
- Une mise en relation et le suivi d'un groupe d'animateurs dans le domaine du travail transfrontalier de jeunesse.

1.2.2 Bénéficiaires directs

A .Statistiques descriptives

5887 jeunes et 1670 adultes ont bénéficié directement des actions réalisées dans le cadre du projet.

Les jeunes

Près de la moitié des bénéficiaires jeunes avaient entre 18 et 25 ans. Dans cette tranche d'âge, 16% étaient en Service Civique.

Près d'un tiers d'un tiers des jeunes avaient entre 16 – 18 ans.

9% des jeunes avaient entre 10 et 16 ans

14% des jeunes avaient entre 25 et 30 ans

Un quart de plus de filles que de garçons. C'est une tendance générale que nous nous rencontrons dans le travail jeunesse que ce soit dans l'engagement comme dans la mobilité jeunesse.

Les adultes

60% des adultes ayant bénéficié des actions sont des animateurs

12% des enseignants et CPE et 17% des parents

On note un nombre intéressant d'élus.

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

B. Analyse qualitative

Le projet initial prévoyait 9000 jeunes, finalement nous en comptabilisons 5887. Il prévoyait 2625 adultes et finalement nous en comptabilisons 1670, soit 65 % de l'objectif. Concernant les adultes, l'objectif est atteint à 64%. L'écart s'explique en partie par la difficulté que nous avons eue pour comptabiliser les participants touchés par les différentes actions. Un nombre important d'actions menées, n'a pas été documenté par des fiches statistiques. Plus le projet avançait, plus nous avons eu de difficulté à recueillir les données, en particulier pour la dernière année où un partenaire majeur ne nous a pas fourni les données chiffrées. Nous estimons que 15% à 20% de plus de participants ont effectivement participé aux actions mais n'ont pas été comptabilisés.

En 2016 et 2017 certaines associations et fédérations de l'éducation populaire ont été mobilisées par la réorganisation territoriale au sein de la Région Grand Est. Elles ont été moins réactives à nos sollicitations.

Concernant l'âge les publics « jeunes » sont, proportionnellement, les mêmes que ceux prévu initialement.

Concernant leur situation, on constate deux fois plus de jeunes en LEGT et d'étudiants que prévu.

Le projet initial prévoyait un public cible de demandeurs d'emploi important : 5000. Cet objectif n'a pas été atteint seul 576 demandeurs d'emplois ont été atteints ceci pour plusieurs raisons :

- L'association qui portait sur cette action notamment en relation avec les Missions Locales et Pôle Emploi a cessé d'exister début 2016. Il a été difficile, voir impossible, de reprendre cette activité.
- Le chiffre initial était surestimé, nous l'avons constaté au fur et à mesure de l'avancement du projet.
- Le nombre de jeunes actifs occupés était également surestimé initialement. La raison du peu d'intérêt de ces jeunes pour la mobilité transfrontalière, européenne et internationale tient au fait que ces jeunes actifs entrés dans une carrière très récemment ne songent pas encore à la quitter ou l'interrompre pour une mobilité.

Concernant le niveau de formation, le public s'est resserré : beaucoup moins de niveau infra V mais aussi beaucoup moins de niveau 2.

Il y a une catégorie que nous n'avions pas prévue et qui s'est révélée durant le projet : ce sont les jeunes de 25 à 30 ans. Ils sont encore éligibles à des dispositifs de mobilité des jeunes comme le service volontaire européen ou les stages de l'OFQ ou des mobilités individuelles Erasmus +. Ils sont également intéressés par les possibilités de travail à l'étranger, proche comme le transfrontalier ou européen et international, les chantiers le woofing etc. Un tiers des adultes que nous avons rencontrés étaient des jeunes de 25 à 30 ans. Ils représentent un tiers des du public adulte. Ces jeunes sont venus nous voir sur les stands lors des événements jeunesse et les salons des associations. Il a été le groupe le plus intéressé par la page Facebook. Sur cette page FB, les offres de mobilité, SVE stage ou emploi ont été les plus populaires. C'est un public qui a été présent lors des soirées d'information de la Maison Des Associations de Strasbourg. Ils ont eu une démarche volontaire pour nous rencontrer.

L'essaimage a concerné tout le territoire alsacien.

Il y a un historiquement un réel déséquilibre entre Haut-Rhin et Bas-Rhin quant à l'accès à la mobilité transfrontalière, européenne et internationale pour les jeunes. Beaucoup plus de projets européens et d'opportunités de mobilité européenne et internationale pour les jeunes étaient développés dans le Bas-Rhin que dans le Haut Rhin. Ceci était dû en grande partie à la taille de Strasbourg, à sa position politique (hôte d'institutions européennes et régionales), à la taille de son université et au nombre de jeunes strasbourgeois. Strasbourg est l'une des villes françaises comptant proportionnellement le plus de jeunes.

Le travail de la plateforme a été de renforcer les offres sur Mulhouse. Pour cela nous avons, grâce au travail de partenariat, pu :

- activer la coopération entre la ville de Mulhouse et certaines associations locales telles que Tambour Battant
- soutenir le travail du Crij Alsace/Semaphore/MSA à Mulhouse avec des initiatives intéressantes comme une émission de radio et les ateliers linguistiques « Thé ' Cap »
- et dans le domaine transfrontalier aider des associations notamment l'Office Mulhousien de la jeunesse à développer des actions transfrontalières de jeunesse.

L'action de la plateforme a permis une multiplication des projets sur le Haut-Rhin et l'émergence de nouveaux partenariats. Le bénéfice continue après la fin du projet d'essaimage.

Au-delà du rééquilibrage entre les deux départements, il y avait la question de l'accès à l'information sur tout le territoire. Cette information est passée par le réseau des Points d'Information Jeunesse et par la présence de la plateforme sur les événements tels que salon, rentrée et fêtes des associations ainsi que des salons de l'orientation qui ont eu lieu à Wissembourg, à Strasbourg et à Mulhouse. Des rencontres avec des jeunes et des ateliers ont eu lieu dans des petites villes : Sarre Union, Illkirch Graffenstaden, Molsheim et Rosheim. Les interventions dans les écoles et lycées ont concernés Strasbourg, Erstein, Colmar et Mulhouse. Les ateliers du mois de mars 2016 au Parlement européen ont concerné des collégiens et des lycéens de toute l'Alsace de Saint Louis au sud à Wissembourg au nord.

Nous n'avons constaté aucune différence d'intérêt quant à l'intérêt porté à la mobilité transfrontalière européenne et internationale, de la part des jeunes issus des différents sites géographiques. Que les jeunes viennent de zones rurales, urbaines, de quartiers périphériques ou de centres ville l'intérêt pour les questions de mobilité est le même.

Le repérage des jeunes :

L'information et le repérage de jeunes et d'encadrants visés par le projet s'est fait en premier lieu au sein des associations et des villes de la plateforme : la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture et celle de la Fédération Départementale des Centres Socioculturel (67), les associations de l'éducation populaire, notamment les Francas et la Ligue de l'Enseignement, les Points d'Information Jeunesse, le Centre d'Information sur les Institutions Européenne, les associations de la mobilité européenne et internationale, membres de la plateforme, Euroguidance /CIO et les services jeunesse ou relations internationales des 3 villes partenaires.

Dans un deuxième temps, des réunions avec des partenaires non membres de la plateforme ont permis de développer des actions : avec Unicité pour les ateliers avec les jeunes en service civique, avec les CEMEA Alsace et le CPCVest, pour les ateliers de sensibilisation des animateurs en formation, avec l'Université de Strasbourg, la Maison des Associations de Strasbourg pour l'organisation de soirées d'informations et pour les séminaires, avec le rectorat pour l'organisation des journées de mars 2016 au Parlement Européen.

Les associations et institutions membres de la plateforme ont sollicité leurs réseaux pour diffuser les informations concernant les actions menées par la plateforme et ces membres.

Très rapidement, grâce à la visibilité développée par nos actions et par le travail de réseau, nous avons été interpellé par des établissements scolaires et des associations pour des séances d'information collective ou des rencontres avec les jeunes ou avec les équipes éducatives.

Une page FB a été mise en place à partir de 2016. Elle compte 160 membres et touche principalement les jeunes de 25 à 30 ans.

Bien que nous ayons été, dès le début, très clair sur le côté temporaire du dispositif d'essaimage, les associations et institutions partenaires ont considéré que le dispositif survivrait d'une manière ou d'une autre.

La connaissance du public

La question de la connaissance du public n'était pas un des objectifs du projet d'essaimage néanmoins quelques enseignements sont à tirer du projet :

Tous les types de publics ont été intéressés par les informations concernant la mobilité des jeunes.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons à s'intéresser à la possibilité de mobilité. Un quart de plus que les garçons. Et probablement encore plus car les interventions devant des classes entières où la distribution par sexe est équilibrée, ne permettent pas de mesurer l'intérêt de manière différencié

Les publics très jeunes, les 10-16 ans, assez éloignés de par leur âge, des possibilités de mobilités se sont montrés plus sensible que nous ne le pensions.

Les jeunes actifs sont moins intéressés du fait de leur engagement récent dans la vie professionnelle.

Nous avons trouvé auprès des jeunes effectuant un service civique un public particulièrement réceptif: leur compréhension de la notion d'engagement les rendait sensible aux dispositifs tels que le Service Volontaire Européen. Leur statut de volontaire en service civique leur permet de réfléchir de manière apaisée à la suite de leur parcours et pour beaucoup, entre 25% et 30%, des jeunes interrogés juste après des ateliers de sensibilisations une mobilité transfrontalière européenne ou internationale après le service civique était envisageable.

Une catégorie de jeunes particulièrement est constituée par les jeunes de 25 à 30 ans. Nous les avons comptabilisé comme adultes bien que leur démarche s'accorde plus comme une démarche de bénéficiaires jeunes.

1.2.3 Bénéficiaires indirects

Le public adulte, professionnels, élus et parents et grand public en général étaient des bénéficiaires attendus du projet pour lequel des actions spécifiques étaient prévues et mises en œuvre.

L'objectif initial a été atteint à 64% : 1670 adultes comptabilisés en fin de projet pour 2625 prévus initialement.

Près de 60% des adultes ayant bénéficié des actions sont des animateurs

12% sont des enseignants et CPE et 17% des parents

On note un nombre intéressant d'élus locaux : 87 au lieu des 30 espérés.

Le groupe le plus important, après celui de la tranche d'âge des 25- 30 ans, était constitué par les animateurs. Un travail de rencontre, de sensibilisation et de formation a été mis en place pour les outiller et en faire des multiplicateurs auprès des jeunes. Il est encore un peu tôt pour mesurer les effets, mais d'ores et déjà un certain nombre de projets ont vu le jour. C'est un public intéressé, mais souvent pris, sur le lieu de travail, dans un fonctionnement collectif qui ralentit la prise de décision. Pour ce qui est de la sensibilisation, il convient de développer l'approche globale de toute la structure : animateurs, cadres encadrants et dirigeants bénévoles.

Le repérage et la communication vers ce public s'est fait via les membres de la plateforme qui ont contacté leurs adhérents et leur réseau. Un partenariat ponctuel avec les CEMEA et le CPCVest a permis de développer des actions vers les animateurs en formation.

Il y a eu deux fois moins d'enseignants que prévus. Nous avons pensé les atteindre lorsque qu'ils accompagneraient des jeunes lors d'informations collectives ou des ateliers de sensibilisations.

Nous avons pu atteindre beaucoup plus d'élus locaux que prévu : 87 élus atteints au lieu des 30 prévus. Nous devons ce résultat au partenariat avec les villes, mais aussi grâce au réseau de nos partenaires associatifs.

Les élus ont été contactés individuellement directement ou via les villes membres. Ils sont venus sur nos stands lors des salons des associations.

Les parents et le grand public ont été rencontrés sur les salons des associations et sur les salons de l'orientation quand ils accompagnaient leurs enfants.

2 DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

2.1 Actions mises en œuvre

2.1.1 La démarche particulière de notre plateforme.

La plateforme est co-pilotée par l'AMSED, en charge de l'axe accompagnement, le CRIJ Alsace/Semaphore/ MSA, en charge de l'axe information et Youth Express Network/Réseau Express Jeunes, en charge de l'axe formation. La coordination générale est assurée par Youth Express Network/Réseau Express Jeunes.

La plateforme élabore des actions dans ces trois axes. Les actions sont élaborées et menées, la plupart du temps, en partenariat entre deux ou plusieurs partenaires. Dans le cadre des orientations définies par le projet d'expérimentation, le programme est évolutif et permet l'intégration de nouveaux projets, voire de nouveaux membres. Le projet est un activateur de coopération.

Le projet prévoyait trois réunions plénières par an ouvertes à l'ensemble des membres de la plateforme. Ces réunions avaient pour but d'informer l'ensemble des partenaires sur l'évolution du projet, les actions développées par les autres axes. De prendre des décisions concernant le projet et de réorienter le projet si nécessaire. Etaient invités à ces réunions les représentants la DRJSCS et les représentants des collectivités non membres qui le souhaitaient. Des représentants des conseils départementaux du Haut- Rhin et du Bas-Rhin ont participé à toutes les réunions plénières. Les réunions par axes initialement prévues pour être trimestrielles avaient pour but de piloter des actions par axe. Ces réunions étaient ouvertes à tous les membres intéressés. Les membres pouvaient assister aux réunions de plusieurs axes. Les réunions de co-pilotage entre les trois coordinateurs d'axes avaient pour objectif de valider les demandes de projets et de régler les détails techniques et de représentation de la plateforme.

La coordinatrice générale assistait à toutes les réunions. Elle veillait à la bonne marche du processus, se chargeait de la communication avec et entre les membres, envoyait les ordres du jour et rédigeait ou recueillait les comptes rendus. Elle recueillait les demandes d'interventions et se chargeait de mettre en place une réponse appropriée, en réorientant vers les membres compétents ou en mettant en place des partenariats pour apporter une réponse collective. Au fur et à mesure de l'avancement du projet les réunions se sont adaptées aux besoins et possibilités des membres. Les réunions plénières restant le socle du fonctionnement

2.1.2 Déroulement du projet d'essaimage.

2015 : Préparation et premières actions

Le lancement de la plateforme a eu lieu le 11 septembre 2015. Lors de cette réunion les membres se sont repartis dans les trois axes de travail : information, formation et accompagnement. Ils ont défini leurs priorités et actions en conformité avec le projet et le programme initial. Ils ont également posé les dates des prochaines réunions par axe.

Pendant les trois mois suivant le lancement, les membres ont travaillé aux projets futurs tout en répondant parallèlement aux sollicitations d'interventions stands et rencontres. Sept réunions ont été organisées durant les quatre premiers mois, deux réunions de l'axe information, deux réunions de l'axe accompagnement et trois réunions de l'axe formation. L'axe formation a, lors d'une de ses réunions, organisé un atelier pour mutualiser les expériences et développer un argumentaire de l'impact des mobilités transfrontalières européennes et internationales sur les jeunes. La coordinatrice de la plateforme a assisté à l'ensemble des réunions. Elle a ainsi pu faire le lien et grâce à des points d'étapes réguliers informer l'ensemble des membres de l'avancée des travaux. Les trois premiers mois ont été dédiés à la préparation des plans d'actions futures. Avant la fin de l'année une première formation au montage de projets européens et internationaux a été organisée à Mulhouse.

2016 : mise en place du mois de la mobilité et de l'Europe des ateliers de sensibilisations et des séminaires

Trois réunions plénières ont été organisées le 6 janvier, 24 juin et 10 novembre.

Au premier trimestre, trois réunions par axe ont été organisées (26 février pour l'axe formation, 8 mars pour l'axe accompagnement, 19 avril pour l'axe information) et à partir de la réunion du 24 juin, à la demande des partenaires, les réunions par axe ont été tenues à la suite des réunions plénières afin d'en réduire le nombre.

Les mois de la mobilité en février et de l'Europe en mai ont vu un nombre important d'actions développées sous leurs bannières. Les ateliers de sensibilisation et d'accompagnement, ainsi que des formations, ont été mis en place. Un séminaire a été organisé en partenariat avec l'université de Strasbourg. Tout au long de l'année, la plateforme a été présente sur des stands dans les établissements scolaires et centres de jeunes.

2017 : Continuation des actions initiées en 2016, mise en place des actions en direction des élus et réunions concernant le futur de la plateforme.

L'action en direction des élus avait été repoussée pour deux raisons ; la première est que l'association qui s'était proposée de la mettre en œuvre s'est fait discrète, la deuxième raison était que les formes imaginées initialement, se sont révélées difficiles à mettre en œuvre. Nous avons finalement opté pour des rencontres ciblées notamment avec les élus des villes de Schiltigheim et de Strasbourg. Un projet d'interview d'élus, par des jeunes, a vu le jour.

Les actions initiées en 2015 et 2016 ont continué. Deux séminaires ont été organisés. Deux réunions plénières ont été organisées, en janvier et en octobre 2017. Trois réunions en avril et en mai avaient pour objet principal la question du futur de la plateforme.

Malgré un travail intense sur le territoire, la plateforme ne s'est pas refermée sur elle-même, elle a participé activement aux réunions régionales et nationales, en animant des ateliers et en présentant des actions en juillet 2016 à la Maison de la Région Grand Est pour le COREMOB en 2016 à Paris en 2017 à Paris et en 2017 pour le Coremob à Nancy.

Pour Youth Express Network /Réseau Express Jeunes, la coordination de la plateforme est clairement une activité qui n'est pas dans ses missions principales. Youth Express Network /Réseau Express Jeunes, est un réseau européen d'associations de jeunesse. Son champ d'action est l'Europe. Mais des actions locales et transfrontalières sont menées depuis sa création, parallèlement à ses actions européennes. Cette expérience de mise en réseau au niveau transfrontalier et européen (l'association fête ses 25 ans en 2018) lui a permis de prendre la responsabilité de la coordination du projet. Sur le territoire de l'Alsace, il n'existait aucune forme de dispositif permettant une discussion ou action commune entre autant de partenaires différents dans le champ de la jeunesse et de la mobilité européenne et internationale. La préparation, la mise en œuvre et l'achèvement des actions a nécessité 17 mois ETP. Ce chiffre est une estimation basse car beaucoup de partenaires n'ont pas valorisé leur participation.

2.1.3 Les actions

1. La plateforme Alsace avait, dans son projet, prévu de faire une place à la mobilité transfrontalière. La dimension transfrontalière en Alsace comprend le travail jeunesse avec les cantons frontaliers de Suisse, d'une partie du Bade Wurtemberg et d'une partie du Palatinat en Allemagne.

La mise en réseau d'animateurs et de travailleurs sociaux pour développer des projets transfrontaliers de jeunes dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur et des euro-districts PAMINA et Strasbourg Ortenau s'appuie sur des réunions régulières : 10 réunions entre septembre 2015 et fin octobre 2017. Ce « groupe multiplicateurs jeunesse » a développé des actions transfrontalières, des ateliers, des formations et des séminaires en directions des animateurs et travailleurs jeunesse sur des thématiques telles que : des bourses aux projets franco allemands, des séminaires sur le travail jeunesse avec les jeunes migrants, sur l'utilisation du numérique dans le travail jeunesse, sur la réponse au discours de haine ; comment réussir son projet de jeunesse européen ou transfrontalier etc. En 2016, 241 personnes ont pu participer à ces actions. La coordination de ce groupe, ainsi que la mise en œuvre des actions, a nécessité 444 heures, soit plus de 3 mois ETP.

Outre les actions réalisées, la mise en réseau, ce groupe est une ressource pour les organisations cherchant des partenaires allemands ou suisses. Il est également une ressource pour l'accompagnement des projets sur le plan du montage de projets et de l'approche interculturelle spécifique.

2. **L'information** sur les mobilités transfrontalières européennes et internationales des jeunes via des **stands** sur des événements. Les stands ont permis d'aller à la rencontre de jeunes qui ne connaissaient pas les mobilités internationales et qui ne se seraient pas déplacés pour trouver cette information. Ces stands nous ont permis d'informer le grand public. Nous avons essayé d'irriguer tout le territoire en utilisant toutes les opportunités pour être visible entre septembre 2015 et fin octobre 2017. Nous avons été présent avec un stand sur 14 événements : 4 salons des associations (un à Wissembourg, deux à Strasbourg et un à Mulhouse), des événements étudiants, lors de congrès comme celui des Fédération nationale des Maison des jeunes et de la Culture ou celui de l'ANACEJ, des soirées thématiques ou des journées sur le multilinguisme, un forum sur le service civique, etc.

La préparation et mise en œuvre de ces actions ont nécessité 2,30 ETP

3. **Des ateliers de sensibilisations à la mobilité transfrontalière européenne et internationale** ont été organisés pour des jeunes inscrit en Mission Locale , des jeunes en quête d'orientation, des groupe de jeunes fréquentant des organisation et associations de jeunesse... Une cinquantaine d'ateliers ont été organisés pendant ces 2 années.

Deux actions sont particulièrement remarquables :

- Les ateliers de sensibilisation pour les jeunes en service civique : un partenariat avec Unis-cité a permis d'organiser en 2016, huit ateliers, quatre à Strasbourg et quatre à Mulhouse pour 272 jeunes. Un partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin a permis d'organiser 2 ateliers le 10 juin 2016 lors d'une journée de valorisation au Parlement Européen de Strasbourg. En 2017 un atelier a été mené avec la ville de Strasbourg en direction des jeunes effectuant un service civique à la ville de Strasbourg. Ces ateliers interactifs, d'une durée de 3h30 – 4 heures, avaient pour but de faire réfléchir les jeunes sur qu'est-ce qu'une mobilité ? Quels sont les obstacles, difficultés et les avantages d'une mobilité transfrontalière, européenne et internationales ? A partir de ces constats, il faut argumenter et essayer de convaincre de l'intérêt d'une mobilité pour le développement personnel, l'acquisition d'autonomie et de compétences sociales et professionnelles. Des témoignages de jeunes venaient illustrer l'atelier. En fin de séance un rappel des différents programmes et possibilités de mobilités étaient exposés ainsi que les coordonnées des partenaires locaux auprès desquels, ils pouvaient se renseigner.
- L'organisation le 1er mars 2016 d'une journée au Parlement européen pour 124 jeunes collégiens venus de toute l'Alsace. Le thème de la journée était la mobilité transfrontalière européenne et internationale des jeunes, après une visite du Parlement Européen, des ateliers interactifs et participatifs ont été organisés. Une restitution finale a clôturé la journée. Nous avons commencé la journée en demandant aux jeunes qui seraient dans l'avenir potentiellement intéressés par une mobilité. En début de journée, nous avons un taux très faible de réponse positive (10-15%) et à la fin de la journée un taux de réponses favorables de 60%. Ce qui a rendu cet événement particulièrement intéressant est la dynamique partenariale : La collaboration avec le Rectorat qui a permis d'avoir, en un seul lieu, 124 jeunes de toute l'Alsace. Grâce au large partenariat associatif, La Ligue de l'Enseignement qui portait le projet, l'AMSED, le Réseau Express jeunes, ICE et Parcours le Monde, la prise en charge en atelier, de groupe de 24 jeunes a été possible. La préparation et l'action commune a forgé un esprit de groupe au sein de la plateforme. Ces ateliers ont nécessité près de 4 ETP.

4 Les actions d'information collective en direction des jeunes, des collégiens, des apprentis et des lycéens :

Il s'agit d'interventions ponctuelles, effectuées dans les centres socioculturels, organisation de jeunesse, collèges, lycées, pour amener une information, sur une durée moyenne de 2 heures. Nous avons veillé à ce que l'information ne soit pas que factuelle, mais soit basée sur des témoignages de jeunes et laisse une large part aux questions des jeunes. Lors d'échanges franco allemands de jeunes apprentis, 7 séances d'information et de sensibilisation à la mobilité européenne ont été organisées. Une vingtaine d'interventions ont eu lieu. Les séances d'information ont nécessité 1,2 ETP. Notons la présence non comptabilisée de jeunes témoins, lors de ces séances.

5 Les ateliers en direction des animateurs et des professionnels.

Des ateliers ont été organisés en direction des animateurs salariés, lors de rencontres d'équipes pédagogiques de centres socio culturels ou de rencontres organisées par une fédération. Il s'agissait d'apporter une information complète pour que chaque professionnel soit en mesure de répondre aux jeunes intéressés par une mobilité. L'objectif était aussi de donner l'envie d'impulser une dynamique d'équipe pour développer des projets transfrontaliers ou européens. Les interventions en direction des animateurs en formation se sont faites via un partenariat avec les organismes de formation. Des soirées d'information collective, ont été organisées en partenariat avec la Maison des Associations, en février 2016 et février 2017. Lors de ces soirées, des professionnels des animateurs, des responsables associatifs, des conseillers d'orientations et des jeunes entre 25 et 30 ans ont pu s'informer, prendre contact, avoir un début d'accompagnement pour des projets individuels ou collectifs transfrontaliers, européens et internationaux. La soirée alliait de l'information collective et des rencontres avec les associations et organismes compétents dans le domaine. Lors des soirées, six associations ou organismes tenaient des stands pour informer sur les opportunités de travail, d'apprentissage, de rencontre et de volontariat, frontaliers, européens ou internationaux. Ces ateliers ont nécessité 0,81 ETP.

6 L'accompagnement collectif et individuel :

Une dizaine d'ateliers collectifs d'information et d'accompagnement SVE ont été co-organisées par trois associations actives dans le domaine (ICE –Visa AD et AMSED). Elles ont permis à des jeunes intéressés par une mobilité de recevoir une information collective et complète. Les jeunes ont pu rencontrer en un même lieu tous les opérateurs et repartir de la réunion avec une démarche déjà entamée. Cette formule avait le double avantage de prévenir l'abandon précoce dans la démarche et d'offrir aux jeunes une lisibilité quant au choix des opérateurs.

- Une action d'accompagnement collective a été organisée en janvier 2016 pour permettre à des porteurs de projets ayant plus ou moins finalisé leur projet ERASMUS + de déposer leur dossier en évitant les erreurs, pouvant amener à un rejet pour critères formels. Cette action était coordonnée par l'AMSED, le Réseau Express Jeunes et ICE. Elle n'a pas vraiment atteint le public visé. Pour la plupart, les porteurs de projet étaient loin de la formalisation d'une demande dans le cadre du programme ERASMUS+ jeunesse. Il a été décidé de continuer à travailler avec les porteurs de projets, de manière individuelle.
- La barrière linguistique étant l'un des obstacles à la mobilité souvent mit en avant par les jeunes, le CRIJAlsace/Semaphore/MSA a organisé des ateliers linguistiques. A partir d'avril 2017 « **Thé'Cap** » provoque la rencontre, lors de rendez-vous interculturels de déblocage linguistique. « Thé'Cap ! Bougez avec vos langues ! » est ouvert à tous, chaque 1ers jeudis du mois pendant 3h, sur inscription. L'objectif est d'échanger et pratiquer la langue autour d'un thé ou d'un café et profiter d'un moment convivial, propice aux découvertes, aux rencontres et aux projets afin « d'oser » l'international. Sept séances ont été organisées, entre avril 2017 et fin octobre 2017. La fréquentation est relativement faible mais constante. Les jeunes ont entre 25 et 30 ans et sont intéressés par un job à l'étranger ou un service volontaire européen. Les séances ont continué après la fin du projet d'essai de la plateforme.
- L'accompagnement individuel des porteurs de projet s'est fait pour des projets ERASMUS+ jeunesse, des projets transfrontaliers et des projets internationaux. Il est un peu tôt pour voir l'aboutissement des projets. Cependant, un certain nombre de projets ont déjà vu le jour. Concernant les demandes d'accompagnement individuel pour la mobilité, après une première entrevue permettant de clarifier la demande, les jeunes sont redirigés vers les membres de la plateforme pouvant répondre à la demande.
- L'accompagnement individuel ou collectif a nécessité 1mois ETP.

7 La sensibilisation des élus locaux a été menée grâce à des rencontres avec notamment les élus de la ville de Schiltigheim et ceux de la ville de Strasbourg. Lors de rencontres formelles nous avons pu rencontrer une quinzaine d'élus. La sensibilisation des élus c'est également faite via les villes présentes dans la plateforme, la ville de Mulhouse et son service jeunesse, la ville de Strasbourg et son département des relations internationales, la ville de Bischheim et son service jeunesse et sport. Nous avons également rencontré les élus locaux sur les stands lors des salons des associations et autres événements où nous avons un stand.

- Le projet vidéo a été une autre manière d'atteindre les élus. Des jeunes de l'association AMSED sont allés à la rencontre d'élus locaux pour les interroger sur l'impact des mobilités de jeunes sur un territoire. Ils ont ciblé des maires ou des adjoints de territoires ruraux et de territoires urbains et une élue régionale en charge de la jeunesse. Ces interviews ont permis de poser la question, non de l'impact de la mobilité sur les jeunes, mais de la plus value d'un territoire qui reçoit des jeunes d'ailleurs ou qui envoie ses jeunes vivre une expérience à l'étranger. L'expérience a été très intéressante, car elle a permis aux jeunes de rencontrer des élus. Elle a également permis aux jeunes de se sentir comme une ressource pour le territoire. Il s'agissait à la fois d'une action citoyenne permettant une rencontre directe entre jeunes et élus et de la production d'un outil de promotion : les élus parlent aux élus. Les actions en direction des élus ont nécessité 0,40 mois ETP.

8 L'information et la communication

Un concours de Logo a été organisé pour identifier visuellement la plateforme. L'appel a été diffusé dans les écoles d'arts graphiques alsaciennes. C'est le projet d'une ancienne bénéficiaire du programme SVE qui a été retenue.

Il avait été décidé dès le début, de ne pas faire de page internet spécifique à la Plateforme, mais de mettre les sites des membres en lien avec du contenu partagé. Mais cela s'est très vite compliqué du fait des sites des membres institutionnels, comme les villes qui n'avaient pas la même liberté et réactivité que les sites associatifs.

Nous avons alors créé une page Facebook. Cette page s'adresse aux jeunes, aux professionnels et au grand public. Les publications ayant le plus de vues sont les offres d'emploi à l'étranger ou les propositions de SVE. A ce jour 163 personnes suivent la page, pour la plupart des femmes (64%). On note qu'un nombre important d'abonnés a entre 24 et 35 ans. Cela indique un intérêt particulier de la part de jeunes en fin d'études ou de service civique et une part de jeunes professionnels, enseignants, formateurs, animateurs, conseillers d'orientation, très ouverts sur les questions de mobilité transfrontalière, européenne et européenne. Par l'intermédiaire de cette page, les lecteurs nous posent des questions concernant les mobilités. La page a été alimentée par le CRIJAlsace/Semaphore/MSA et le Réseau Express Jeunes. Elle

continue de fonctionner et elle est alimentée quotidiennement. La communication a nécessité 1,48 mois ETP.

9 Trois séminaires ont été organisés en janvier 2016 mai 2016 en mai 2017 et un séminaire final en octobre 2017.

Le séminaire du 2 mai 2016, « ERASMUS pour tous » organisé à Strasbourg, avait pour but de jeter les ponts entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle en proposant une présentation commune des programmes Erasmus + Jeunesse et Erasmus+ Education Formation. Une représentante de l'agence Erasmus+ Education Formation de Bordeaux et une représentante de Jeunesse de la DRJCSC en charge de la mise en place du programme Erasmus+ Jeunesse ont détaillé ces différentes offres de mobilité et formation. 5 porteurs de projets associatifs et cinq porteurs de projets scolaires ont présenté leurs projets sous forme de stands. Un temps de discussion a permis aux uns et aux autres de faire connaissance. C'était dans la région, la première rencontre de ce type. Elle a été appréciée, mais cette première expérience n'a pas été suivie d'autres. Le séminaire a été co-organisé par le département des relations internationales de l'université de Strasbourg, le Réseau Express jeunes, l'AMSED et Euroguidance ; soit deux associations de l'éducation non formelle et deux représentants de l'éducation formelle. 49 personnes ont participé à ce séminaire, 29 personnes représentant l'éducation non formelle (animateurs et responsable associatifs) et 20 personnes représentant l'éducation formelle, en majorité des enseignants.

Le séminaire du 9 mai 2017 « la mobilité transfrontalière européenne et internationale pour tous les jeunes » avait pour but :

- De sensibiliser les animateurs, travailleurs sociaux et autres professionnels du travail jeunesse aux impacts positifs de la mobilité transfrontalière, européenne des internationale des jeunes
- D'informer les animateurs et travailleurs sociaux sur les programmes et les possibilités de mobilités transfrontalières européennes et internationales pour les jeunes,
- De proposer des rencontres avec des financeurs et des porteurs de projets,
- De proposer un cadre pour un échange d'expérience entre professionnels français, allemands et suisses

La matinée d'information et d'échanges s'était voulue transfrontalière, mais seul un petit nombre de partenaires allemands ont participé à ce séminaire. Le programme a fait un point sur les travaux de la plateforme. Le travail sur un argumentaire de l'impact des mobilités sur les jeunes, réalisé au sein de la plateforme a été présenté aux participants. Dans la deuxième partie de la matinée, ils ont pu visiter différents pôles offrant des exemples de mobilité : solidarité internationale-rencontre de jeunes-transfrontalier- volontariat européen et international. La matinée a été organisée par Le Réseau Express Jeunes avec l'appui des membres de la plateforme : L'AMSED, Visa AD, ICE et de partenaires extérieurs : Inclusion Lab, les Petits Débrouillards Grand Est, la ville de Strasbourg, l'Eurodistrict Strasbourg Ortenau, la Conférence du Rhin supérieur. 30 personnes ont participé à ce séminaire soit 10 animateurs, 5 travailleurs sociaux, 10 responsables associatifs et 5 jeunes effectuant un service civique.

Le séminaire final organisé le 17 octobre 2017 avait pour objectifs de :

- Faire un premier bilan de la plateforme
- Faire connaître et valoriser les résultats et productions réalisés par la plateforme et ses membres
- Faire émerger et formaliser des propositions pour la suite de la plateforme sur le territoire de l'Alsace.
- Donner des espaces de discussion où peuvent s'exprimer les besoins des jeunes, des associations et des services en charge de la jeunesse.
- Faire entendre la voix des bénéficiaires : jeunes, associations, collectivités et institutions

Après un bilan de la plateforme, les participants se sont repartis en quatre ateliers :

- Quels dispositifs locaux pour soutenir la mobilité des jeunes ? Comment pérenniser la plateforme ?
- La mobilité transfrontalière dans notre région, enjeux et moyens.
- Education formelle et non formelle quelles passerelles pour la mobilité des jeunes ? Comment travailler ensemble ?
- Quels impacts sur le territoire ? Sur les jeunes ?

Deux tours de tables rondes ont été organisés.

Tout au long du séminaire, les vidéos des élus ont été diffusées. Le séminaire s'est terminé par un retour des tables rondes. Le public visé par ce séminaire était les membres de la plateforme et les partenaires

extérieurs proches. 24 personnes ont participé à ce séminaire. Des recommandations pour le futur de la plateforme et des dispositifs de mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes ont été élaborés. L'organisation administrative et pédagogique des séminaires a nécessité près d'un mois ETP.

10 Des formations au montage de projets ont été organisées chaque année.

Les formations ont été organisées par Tambour Battant, à Mulhouse en décembre 2015 et en décembre 2016 et par le CRIJ Alsace/Semaphore et l'AMSED en octobre 2017.

En 2017 la formation CRIJ Alsace/Semaphore et l'AMSED, comportait un volet initiation et un volet approfondissement. Les thématiques abordées lors de deux journées d'initiation (5 octobre à Strasbourg et 3 octobre à Mulhouse) étaient la mobilité des jeunes sous toutes ses formes : volontariat, emploi stage formation, projet de jeunes. La question de l'interculturalité était au cœur de la journée et les méthodes utilisées étaient principalement non formelles : jeux de rôles, analyses de pratiques etc. 23 personnes ont participé à ces ateliers d'initiation.

La session d'approfondissement de deux jours le 10 et le 15 octobre 2017 s'est déroulée à Strasbourg. Elle s'est concentrée sur les outils, la valorisation des projets et la capitalisation des acquis. 14 personnes ont participé à cette journée. L'organisation administrative et pédagogique des formations a nécessité près d'un mois ETP.

11 Les mois thématiques : mois de la mobilité et mois de l'Europe ;

Afin d'insuffler une dynamique à la plateforme et de rendre plus visibles ses actions et celles de ses membres, le mois de février avait été choisi pour mettre en lumière la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes. Notons dans le cadre de ce mois, une « journée Radio » organisée par Le CRIJAlsace /Sémaphore/MSA. En partenariat avec une radio associative de jeunes, le CRIJ Alsace/Semaphore/MSA a organisé des débats sur la mobilité et a invité des jeunes en SVE à partager leur expérience. Des jeunes de la Mission Locale et de l'école de la deuxième chance ont participé à la journée. En 2016, huit actions ont été « labélisées » mois de la mobilité. En 2017, seulement 5 actions ont pu être labélisées.

Le mois de l'Europe permet d'avoir une visibilité importante pour les questions de mobilité européenne des jeunes. En 2015, 14 actions ont été recensées dans le mois de l'Europe et en 2017, 10 actions ont été réalisées.

Les événements organisés dans le cadre des mois de la mobilité et les mois de l'Europe ont mobilisé une quinzaine d'organisations, établissements scolaires et services différents, membres de la plateforme ou partenaires extérieurs. La coordination et la valorisation des actions des mois thématiques ont nécessité 0,39 mois ETP.

Les acteurs de la plateforme ont régulièrement participé à des regroupements extérieurs à l'Alsace, avec les collègues des autres plateformes et avec d'autres institutions. Ces activités de mise en réseau ont nécessité près d'un mois de travail RTP.

Les actions ont donné lieu à des interactions multiples avec les dispositifs existants. C'était même la philosophie du projet : interagir partout où c'est possible afin, irriguer le territoire tout entier et toucher tous les domaines possibles.

Le très large partenariat de la plateforme permettait d'utiliser les réseaux de chaque partenaire avec un effet démultiplicateur. Une des difficultés de ce programme foisonnant et multi-acteurs a été la récolte des données. Les partenaires étaient très enthousiastes dans l'action et plus lents à fournir les évaluations quantitatives et qualitatives des actions. La valorisation des mises à disposition des salles ou de salariés a été difficile à obtenir. Et de ce fait la dimension effective du projet est sous-estimée.

Les modalités des partenariats reposaient sur la gratuité et le bon vouloir. Les ateliers de sensibilisation, pour les jeunes en service civique ou les animateurs en formation par exemple, n'étaient pas facturés dans le cadre de l'expérimentation. Néanmoins, les partenaires ont été sensibilisés au fait que dans un futur, ces services ne seront plus gratuits.

2.2 Partenariats

Le partenariat initial était composé de 16 associations et institutions. Un membre de la plateforme a cessé d'exister début 2016. Deux nouvelles associations ont fait la demande d'intégrer la plateforme et ont été acceptées. Le partenariat opérationnel s'est appuyé sur ces membres auxquels se sont ajoutés d'autres partenaires, pour des projets ponctuels comme, l'Université de Strasbourg pour le séminaire ERASMUS+ en 2016, Unis Cité pour les ateliers de sensibilisation des jeunes en Service civique et la Maison des Associations de Strasbourg pour les soirées d'informations collectives en février 2016 et février 2017. D'autres associations non membres ont participé ponctuellement aux actions de la plateforme.

Certaines associations de l'éducation populaire se sont montrées plus discrètes dès 2016. Elles étaient très absorbées par les fusions /restructurations après la mise en place de la nouvelle région Grand Est.

Certaines institutions ont réorienté leur politique jeunesse et la question de la mobilité transfrontalière européenne et internationale des jeunes, n'a plus été une priorité.

Certains partenariats se sont délités après le départ de l'association ou de la salariée qui avait été actif dans la phase d'élaboration du projet. Dans ces associations, le passage de relais ne s'est pas fait. Finalement, le partenariat s'est resserré sur les acteurs de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes, le Crij Alsace/Semaphore/MSA, le Centre d'Information sur les Institutions Européennes, Euroguidance et les villes.

Aux membres de la plateforme, se sont ajoutés, au gré des activités, des partenaires occasionnels.

Le partenariat se déclinait sous différentes formes :

- Copilote, développeur et partenaire d'actions.
- Membre, développeur et partenaire d'actions.
- Membre, partenaire d'actions.
- Partenaire d'actions, non membre.

Au final, au moins 28 structures ont été actives dans les actions de la plateforme.

Les partenaires ont convenu de continuer à se voir régulièrement après la fin du projet. Pour pouvoir mettre en place des actions plus structurées. Il manque clairement un porteur de projet ou un coordinateur. Pour la partie des mobilités transfrontalières, le processus est en route.

2.2.1 Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
AMSED	Association	Copilote, développeur et partenaire d'actions
CRIJ Alsace /Semaphore/MSA	Association	Copilote, développeur et partenaire d'actions
Ville de Strasbourg	Municipalité	Co financeur, partenaires actions
FMJC Alsace	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Euroguidance CIO	Organisme public	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Itinéraire international	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Parcours le Monde	Associations	Membre, Développeur et partenaire d'actions

ICE	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Visa AD	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Tambour battant	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
CIE	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Ligue de l'enseignement	Association	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Ville de Bischheim	Municipalité	Membre, Développeur et partenaire d'actions
Ville de Mulhouse	Municipalité	Membre, partenaire d'actions
Francais Alsace	Association	Membre, partenaires d'actions
Fédération départementale des centres socioculturels	Association	Membre, Partenaire d'actions
Unistra	Université	Partenaire d'actions
Maison des Associations de Strasbourg	Association	Partenaire d'actions
Maison des Associations de Wissembourg	Association	Partenaire d'actions
Maison des Associations de Mulhouse	Association	Partenaire d'actions
AFGES	Association	Partenaire d'actions
Unis cité	Association	Partenaire d'actions
PIJ Schiltigheim	Association	Partenaire d'actions
Rectorat	Organisme public	Partenaire d'actions
CEMEA Alsace	Association	Partenaire d'actions
CPCVEST	Association	Partenaire d'actions
PAMINA	Groupement européen de coopération transfrontalière	Partenaire d'actions

2.2.2 Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
--------------	---

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	67%
Cofinancements extérieurs à la structure	33%
Autofinancement	

2.2.3 . Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage était composé par L'AMSED, le CRIJ Alsace Sémaphore MSA et Youth Express Network /Réseau Express jeunes. Youth Express Network /Réseau Express jeunes assumant la coordination générale. Le comité de pilotage s'est toujours considéré comme un organe opérationnel, la réunion plénière étant l'organe décisionnaire

Le territoire étant assez petit comparé à d'autres territoires d'essaimage, le fait d'avoir des membres actifs du Nord au Sud de l'Alsace a permis de couvrir le territoire.

Le travail par axe a été plus difficile à cadrer, car les limites entre information, sensibilisation, accompagnement et formation ne sont pas toujours aussi nettes que définies sur le papier. Les acteurs se sont rapidement trouvés à l'étroit dans les axes. Ce qui, avec la multiplication des réunions, a mené à la dissolution des réunions spécifiques par axe dès juin 2016.

Un groupe Facebook réservé aux membres de la plateforme a été créé et animé par le, le CRIJ Alsace / Sémaphore /MSA. Mais malgré le travail de la salariée, le groupe n'est jamais devenu un outil de travail utilisé pleinement. La coordinatrice de la plateforme a fait des points d'étapes et des consultations téléphoniques fréquentes. Les réunions physiques plénières et de copilotage, l'échange de courriels et les coups de téléphones ont été les moyens utilisés pour coordonner le projet. Les échanges téléphoniques ou par courriels avec les expérimentateurs de la plateforme Lorraine ont été fréquents et ont permis de résoudre des problèmes pratiques.

2.3 Difficultés rencontrées

Les réunions et la coordination pédagogique et administrative ainsi que, la représentation extérieure a nécessité près de 9 mois ETP. Ce chiffre est largement sous estimé car, comme pour les actions, beaucoup de membres n'ont pas communiqué leurs temps passé pour les réunions et le travail de coordination.

3 ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION

3.1 Modélisation du dispositif expérimenté

L'ensemble du projet reposait sur la mise en synergie d'un large partenariat où l'on trouvait les associations de la mobilité européenne et internationale, les associations et services de l'information et de l'orientation, les associations et fédérations de l'éducation populaire et des villes. Le dispositif ne fonctionne que grâce à ce large partenariat.

Le dispositif visait plusieurs publics avec des objectifs partiellement différents

- 1. Les jeunes pas ou peu informés.** Pour ce public, les objectifs sont une sensibilisation, une première information et éventuellement, une orientation vers des programmes.
Une visibilité à travers des campagnes comme le mois de l'Europe ou le mois de la mobilité, la présence via des stands sur des événements « grand public » sont une manière de montrer que des dispositifs existent. Organiser des séances d'informations collectives là où se trouvent les jeunes, dans les établissements scolaires, les centres socioculturels et les maisons de jeunes permet de toucher un grand nombre de jeunes peu informés.
Organiser un événement inter-établissements, dont le thème principal est la mobilité permet de rassembler beaucoup de jeunes. Si le lieu d'action est symbolique, comme par exemple, le Parlement Européen, on peut marquer les esprits durablement et offrir un moment unique.
Les ateliers de sensibilisation à l'attention de « groupes captifs » tels que, les jeunes effectuant un service civique ou des jeunes en regroupement en Mission Locale, permet d'aller un peu plus loin dans la réflexion. Il s'agit de groupes plus réceptifs, ayant plus de disponibilité pour réfléchir à l'avenir.
- 2. Pour les jeunes sensibilisés en recherche de possibilités de mobilité.**
On atteint ces jeunes lors de journées d'information, organisés pour eux comme les forums de l'orientation, de l'emploi transfrontalier, journées CIO etc.. Il faut établir un partenariat avec les promoteurs de ces événements pour obtenir un stand, animer un atelier ou faire témoigner des jeunes.
Les éventuels candidats à la mobilité, sont souvent retenus par des craintes telles que la barrière de la langue. Des ateliers, des cafés conversations, toutes les initiatives permettant le déblocage linguistique, sont des pas vers la mobilité.
Les candidats au Service Volontaire Européen ont besoin d'être accompagnés de l'idée jusqu'au départ. Des réunions collectives rassemblant plusieurs opérateurs peuvent être organisées. Elles donnent une information complète et permettent au jeune de repartir avec les premières démarches engagées auprès d'une association d'envoi.
Une page Facebook informant, illustrant, donnant à voir des vidéos, des témoignages et partageant des offres de formation et des bons plans, complète le dispositif ;
- 3. Pour les multiplicateurs :** il s'agit d'informer et d'outiller les animateurs et les travailleurs jeunesse et sociaux pour leur permettre de répondre aux jeunes et de développer des projets collectifs de mobilités. Des ateliers de sensibilisation lors des formations des animateurs volontaires ou professionnels sont à mettre en place. Dans les zones frontalières l'animation d'un réseau de « travailleurs jeunesse » des différents pays frontaliers, avec des rencontres régulières, permet une meilleure connaissance du travail jeunesse chez les voisins et des mobilités individuelles et collectives.
- 4. Pour les porteurs de projets :** Il faut faire aboutir des actions de mobilités collectives de jeunes et permettre le dépôt de dossiers cohérents au niveau pédagogique et administratif, grâce à un accompagnement individuel ou des ateliers collectifs.
- 5. Pour les décideurs politiques ou associatifs :** Pour faire de la mobilité un outil de travail jeunesse qui permet l'épanouissement, l'intégration et la réussite de tous les jeunes, il faut convaincre les responsables, par des rencontres, des soirées d'information, des séminaires et de la présence sur des événements. Une initiative comme les interviews filmées d'élus par des jeunes sur les questions de mobilité, permet une interpellation originale. Elle permet aussi de faire passer un message d'élus à élus.

La mise en œuvre de ce dispositif nécessite, au niveau des ressources humaines, des personnes connaissant parfaitement les dispositifs pour les avoir expérimentés. Il faut des personnes ayant des compétences dans l'information jeunesse et l'orientation.

Un partenariat entre les acteurs de la mobilité européenne et internationale, de ceux de l'information jeunesse et de l'orientation et des collectivités locales est nécessaire. Des passerelles entre l'éducation formelle et non formelle sont à bâtir quand elles n'existent pas.

3.2 Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

3.2.1 Les aspects spécifiques liés au contexte local

L'Alsace est un territoire assez petit et bien loti en terme de moyen de mobilité (Trains, routes, bus), ce qui permet aux intervenants de pouvoir couvrir l'ensemble du territoire.

Un comité régional de la mobilité « jeunesse en action » existait entre 2001 et 2013. Les membres de ce comité, habitué à travailler ensemble cinq fois par an, ont constitué la base de la plateforme.

Le fait d'être un territoire transfrontalier et d'accueillir sur son territoire des institutions européennes : Conseil de l'Europe, Cour Européenne des Droits de l'Homme et Parlement Européen, sensibilise davantage les jeunes, les élus et les partenaires, aux questions de mobilités transfrontalières, européennes et internationales.

Le Bas Rhin est l'un des départements français le plus actif dans la mise en œuvre du programme Erasmus + jeunesse. Il compte sur son territoire deux acteurs majeurs de la mobilité européenne individuelle (SVE).

Ces aspects ont favorisé l'action et amplifié l'action de la plateforme.

3.2.2 Points de vigilance :

- **Une approche globale.**

Dans la communication vers un secteur, par exemple le secteur socioculturel, il faut agir simultanément sur tous les niveaux des structures : les jeunes en premier, mais aussi les animateurs, les cadres et les dirigeants bénévoles. En ciblant trop la communication et la formation, on risque de mettre des personnes en porte-à-faux dans la structure, de générer des frustrations et finalement d'être contre-productif. Les stratégies doivent être globales. Il en va de même pour un territoire. La communication, la sensibilisation et la formation, doit être globale, afin de donner la possibilité aux acteurs, sur ce territoire, de coopérer en vue de favoriser l'émergence de projets de mobilités transfrontalières, européennes et internationales.

- **Maintenir la cohésion et ne pas perdre de partenaires.**

L'ensemble du dispositif repose sur un large partenariat. Il faut veiller à la cohésion du groupe et éviter de perdre des membres. Pour cela il convient d'éviter les mises en concurrence. Il faut encourager, sur chaque action, un partenariat. L'implication dépend souvent de l'engagement d'une personne au sein d'une structure. Il est sage d'informer plus largement au sein des structures afin d'avoir, en cas de départ de la personne contact, d'autres interlocuteurs.

3.2.3 Points d'amélioration :

Des actions de coopération entre éducation formelle et non-formelle, ont été mises en place. Elles ont été remarquables, mais ponctuelles. Il faut développer des actions fortes qui se répètent chaque année, pour s'inscrire dans l'histoire des établissements scolaires. Ainsi on pourra baigner des générations entières de jeunes dans une culture ouverte sur le monde.

Pour les porteurs de projet, il faut « muscler » l'accompagnement, avec un point unique d'accueil et des ateliers de montage de projet en commun.

La communication sur Facebook atteint majoritairement les jeunes adultes (25-30 ans). Une communication via Instagram et Twitter atteindra les plus jeunes.

3.2.4 Public visé

En général nous n'avons pas eu trop de difficultés à atteindre le public visé. Néanmoins, dans nos rapports avec certains établissements scolaires, nous avons dû insister pour avoir accès à tous les jeunes. Quelquefois, il nous était proposé de ne rencontrer que les jeunes des classes européennes ou bilingues.

Nous aurions aimé atteindre plus de jeunes des quartiers politiques de la ville. Nous avons fait le pari d'informer et sensibiliser les multiplicateurs que sont les animateurs. Mais pour les convaincre réellement, il aurait fallu pouvoir leur faire vivre une mobilité.

3.2.5 Actions menées dans le cadre du dispositif

Lors de notre séminaire final, les membres nous ont fait remonter, les recommandations et pistes d'améliorations suivantes :

Concernant les relations avec les établissements scolaires et l'éducation formelle en général :

- Organiser des réunions pour les enseignants et les chefs d'établissement d'un territoire.
- Organiser une journée mobilité information dans les établissements de la région et /ou créer une journée inter-établissement.
- Mette en place une coopération rectorat et associations.

- Que les associations de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale demandent l'agrément pour intervenir en milieu scolaire.
- Pérenniser les partenariats entre associations et établissements afin d'établir une relation de confiance.

Concernant les dispositifs pour soutenir la mobilité des jeunes

- Faire un site pour recenser les aides et dispositifs. Créer une base de données, numérique, commune entre les organisations.
- Créer des bourses à la mobilité dans les petites communes et valoriser localement l'expérience à l'internationale. S'appuyer sur les jumelages
- Continuer à alimenter le compte Facebook de la Plateforme qui est un vrai outil de cohésion et d'information
- Continuer à proposer des formations à la mobilité

Pour ce qui concerne les activités transfrontalières, perçues par les jeunes, comme moins intéressantes que les rencontres européennes ou internationales, les participants du séminaire final recommandent de :

- Considérer les rencontres et projets transfrontaliers comme un outil de travail jeunesse et comme une première étape de la mobilité européenne et internationale.
- Découvrir l'autre à partir de petites actions

Concernant le travail avec les instances locales, les participants ont estimé qu'il faut s'appuyer sur les jumelages existants pour développer à l'échelle d'une commune un programme cohérent de mobilité des jeunes.

Pour ce qui concerne la pérennisation de l'action :

- Continuer le travail en maintenant une forme de coopération.
- Organiser 3 réunions annuelles pour les partenaires de la plateforme et tous les autres acteurs de la mobilité et y inviter également les directions jeunesse (Région, CD et Etat). Les 3 porteurs d'axes proposent d'organiser chacun, une réunion. Il s'agit de créer des liens et les entretenir avec des rencontres physiques pour développer des connaissances mutuelles.
- Créer des ponts entre milieux urbains et ruraux pour développer la mobilité des jeunes.
- Développer le partenariat entre le public et le privé.
- Donner les moyens aux structures pour travailler ensemble

3.2.6 Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Pour faire fonctionner un tel dispositif sur un territoire, il faut associer tous les acteurs de la jeunesse, ceux qui mettent en œuvre les programmes de mobilités transfrontalières, européens et internationaux, les acteurs de l'éducation, formelle et non formelle (fédérations éducation populaire, rectorat, etc.), les acteurs de l'information jeunesse et de l'orientation, les jeunes via les représentations existantes (juniors associations, conseils de jeunes, associations lycéennes, association de volontaires et lauréats de l'engagement et associations étudiantes) et les collectivités locales.

Des réunions et ateliers semestriels permettraient à tous les acteurs de se rencontrer, d'échanger et de construire des projets en partenariat.

Un comité de pilotage restreint et opérationnel ainsi qu'une coordination à plein temps, serait responsable de la mise en œuvre du dispositif. Le comité de pilotage serait composé de représentant de l'éducation nationale, des associations de la mobilité, de fédérations de l'éducation populaire et de représentant de jeunes.

3.2.7 Impacts sur la structure

La coordination de ce projet a alourdi considérablement le travail administratif de l'association, bien au-delà du raisonnable. La remise tous les six mois de rapports intermédiaires, dont on peut comprendre la logique, a été chronophage. L'écriture du projet et du rapport final étant en dehors des dates de convention, la structure porte seule le coût de ce travail. Pour Youth Express Network/Réseau Express Jeunes, si le projet a contribué à une augmentation de la visibilité au niveau local et national, il a aussi été facteur de confusion au niveau de son image.

IV. Conclusion

Cette aventure a mis en lumière une attente très forte de la part des jeunes pour l'information et l'accompagnement vers la mobilité transfrontalière, européenne et internationale. Ceci quelle que soit l'origine

des jeunes, ruraux ou urbains, des zones périphériques populaires ou habitant les centres villes. Au niveau du fonctionnement nous avons pu mesurer que, grâce au partenariat, on arrive à mettre en œuvre un nombre important d'actions et on peut atteindre un nombre impressionnant de jeunes et d'encadrants.

Bien qu'au jour d'aujourd'hui, la suite de ce projet n'est pas encore définie, certaines actions initiées durant le projet continue :

- la page Facebook poste quotidiennement des offres de mobilité, des témoignages, des nouvelles de nos membres et des vidéos. Le nombre de personnes aimant la page continue d'augmenter lentement mais régulièrement.
- Le CRIJ Alsace /Sémaphore /MSA continue son projet Thé'cap, les ateliers de déblocage linguistique : pour 2018 un nouveau cycle est lancé. La première date a été 7 avril 2018.
- Les réunions des multiplicateurs au niveau transfrontalier devraient reprendre ; une première réunion est programmée mi avril 2018.

Par ailleurs, nous avons constaté plus de demandes de coopération ponctuelles entre les partenaires. La dynamique de coopération semble faire son chemin.

Numéro du projet	APPFRMI-22	Nom de la structure porteuse de projet	Réseau Express Jeunes
------------------	------------	--	-----------------------

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	2069	2343	650	5887	
Adultes	1161	746	585	1670	
Nombre total de bénéficiaires	3230	3089	1235	7557	

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	505
16-18 ans	1702
18-25 ans	2830
Autres : 25-30 ans	850
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	479
Lycéens en LEGT	1456
Lycéens en lycée professionnel	303
Jeunes apprentis en CFA	361
Étudiants du supérieur	1379
Demandeurs d'emploi	576
Actifs occupés	54
Autres : <i>(préciser) jeunes en service civique</i>	454
Autres : <i>(non défini)</i>	825
Niveau de formation	
Infra V	478
Niveau V	2320
Niveau IV	1634
Niveau III	1170
Niveau III	260
Niveau I	25
Sexe	
Filles	3389
Garçons	2498
2. Adultes	
Qualité	
Parents	276
Enseignants	202
Conseillers d'orientation-psychologues	35
Conseillers principaux d'éducation	15
Conseillers d'insertion professionnelle	12
Animateurs	999
Éducateurs spécialisés	44
Autres : <i>élus locaux et associatifs</i>	87

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APPFRMI-22		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1 : Mise en réseau animateurs au niveau transfrontalier	1/09/2015-23/10/2017	25	3	1,7	chargé de missions		Traduction	Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°2 : Information - Stands	18/09/15 -11/10/17	25	7	0,55	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°3 : Ateliers sensibilisation jeunes	27/10/2015-10/10/17	24	6	1	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°4: Information collective jeunes	03/11/2015-22/09/2017	22	3	0,16	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°5 : Information collective animateurs et professionnels	24/11/2015-30/08/2017	21	3	0,44	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°6 Accompagnement individuel ou collectif	06/01/2016-22/12/2016	12	3	0,81	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°7 : Sensibilisations des élus locaux : rencontre, information et vidéo	18/12/2015-15/09/2017	21	7	0,34	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet

Action n°8 Communication - FB	10/11/2015-08/02/2017	15	4	0,25	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°9 : Les séminaires : Erasmus+ Mobilité pour tous-Séminaire final	10/02/2016-04/05/2016 31/03/2017- 05/05/2017 18/07/2017 24/10/2017	8	7	0,54	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Action n°10 : Formations montage de projets	09/09/2015- 03/12/2016 02/05/2017	22	5	0,46	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Mois de la mobilité et mois de l'Europe	09/12/15 au 18/04/17	16	2	0,14	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet
Mise en réseau extérieur	10/05/2017 au 25/09/2017	4	2	0,18	chargé de missions			Bureau . Ordinateur. Téléphone.Internet

2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1 : Mise en réseau animateurs au niveau transfrontalier	25/09/2015-24/10/17	25	4	1,01	chargé de missions	petit matériel pédagogique (post-it, feutres, etc.) Flyers	Traduction, interprétariat	Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée video projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)
Action n°2 : Information - Stands	20/09/2015-11/10/17	24	10	1,72	chargé de missions	Stands, flyers, bannières, matériel d'exposition	Graphiste	Mise à disposition matériel. Déplacement (train-frais kilométriques)
Action n°3 : Ateliers sensibilisation jeunes	10/10/15-19/10/17	24	14	3,4	chargé de missions	petit matériel pédagogique (post-it, feutres, etc.) Flyers		Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée video projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)
Action n°4: Information collective jeunes	18/11/2015-17/10/2017	23	7	0,52	chargé de missions	petit matériel (post-it, feutres, etc.) Flyers		Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée video projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)
Action n°5 : Information collective animateurs et professionnels	23/09/2015-12/10/2017	24	7	0,38	chargé de missions	petit matériel pédagogique (post-it, feutres, etc.) Flyers		Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée video projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)

Action n°6 Accompagnement individuel ou collectif	03/09/2015-20/10/2017	25	6	1,11	chargé de missions	petit matériel pédagogique (post-it, feutres, etc.) Flyers		Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée video projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)
Action n°7 : Sensibilisations des élus locaux : rencontre, information et vidéo	20/04/2016 - 09/10/2017	19	6	0,26	chargé de missions		Montage vidéo	Mise à disposition matériel son et image pour video.Déplacement (train-frais kilométriques)
Action n°8 Communication - FB	13/01/2016-30/10/2017	22	3	1,23	chargé de missions	Flyers	Graphiste	ordinateur, internet, Bureau
Action n°9 : Les séminaires : Erasmus+- Mobilité pour tous-Séminaire final	02/05/2016 09/05/2017 25/10/2017	0,1	6	0,39	chargé de missions	petit matériel pédagogique (post-it, feutres, etc.) Flyers	Traiteur	Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée video projecteur
Action n°10 : Formations montage de projets	09/09/2015- 03/12/2016 02/05/2017	22	6	0,54	chargé de missions	petit matériel pédagogique (post-it, feutres, etc.) Flyers. Pause café		Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée vidéo projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)

Mois de la mobilité et mois de l'Europe	26/01/2016 au 16/02/16	0,5	2	0,17	chargé de missions	Matériel informatique.	Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée vidéo projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)
Mise en réseau extérieur	30/03/2016 au 17/10/2017	19	3	0,6	chargé de missions		Mise à disposition salles de réunion, de conférence équipée vidéo projecteur. Déplacement (train-frais kilométriques)

3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1 : Mise en réseau animateurs au niveau transfontalier	13/10/2015-09/02/17	16	3	0,26	chargé de missions	Matériel informatique.		Bureau équipé
Action n°2 : Information - Stands								
Action n°3 : Ateliers sensibilisation jeunes								
Action n°4: Information collective jeunes								
Action n°5 : Information collective animateurs et professionnels								
Action n°6 Accompagnement individuel ou collectif								
Action n°7 : Sensibilisations des élus locaux : rencontre, information et vidéo								
Action n°8 Communication - FB	30/10/2017-31/10/2017	22	1	0,05		Matériel informatique.		Bureau équipé
Action n°9 : Les séminaires : Erasmus+ - Mobilité pour tous - Séminaire final								
Action n°10 : Formations montage de projets								
Mois de la mobilité et mois de l'Europe	03/03/16 au 09/06/2017	15	2	0,08		Matériel informatique.		Bureau équipé
Mise en réseau extérieur								

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		APPFRMI-22				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)		
1	Vidéos élus : sensibilisation	Elus locaux et grand public	vidéos - électronique	oui		
2	Page facebook : information	Jeunes et professionnels	électronique	oui		
3	Ateliers de sensibilisations	Groupes de jeunes - Animateurs en formation	papier	oui		
4	Thé cap : ateliers d'animation linguistique	Groupes de jeunes	papier	oui		
5	Ateliers montage de projets	Porteurs de projet et professionnels	papier	oui		
6	Argumentaire impact de la mobilité transfrontalière, européenne et	Porteurs de projet et professionnels, élus et décideurs	papier	oui		
7						
8						
14						
15						

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
www.experimentation-fej.injep.fr

